



DECISION
Décision concernant l'octroi d'un mandat
spécial à Monsieur Philippe JANICOT

N° 26896

LE PRESIDENT DE LIMOGES METROPOLE

Vo le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L321-2
L321-10 L321-4 et L321-10.
Vo la délibération n°12 du conseil communautaire du 27 juin 2024 relative à la délégation
de conseil communautaire au Président pour accorder des mandats spéciaux aux élus
communautaires.
Vo le décret n°1006-706 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de
régime des élus successivement par les déplacements temporaires des personnels élus
de l'Etat.

CONSIDERANT que le Code général des collectivités territoriales prévoit que les
fonctions de Président, Vice-Président et conseillers communautaires doivent être
remboursées des frais que nécessite l'exécution des mandats spéciaux.
CONSIDERANT que le déplacement de Monsieur Philippe JANICOT, élu du 1^{er} Canton (10)
reconnait l'octroi d'un mandat spécial dans les conditions définies par la délibération
susvisée.

DECISE

Article 1 : De confier la fonction de mandat spécial au déplacement de Monsieur
Philippe JANICOT au 4^{ème} Canton spécial de l'Établissement public local n°1 - à l'Établissement
public local n°2 qui de Fort-Aboyeur (CHARENTE) le 29 juillet 2025.

Article 2 : Établir et à titre temporaire le remboursement des frais réellement
supportés pour l'exécution du mandat spécial sur présentation de l'intégralité des
justificatifs de dépenses exposés.

Article 3 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal
administratif de Limoges dans le délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Article 4 : Monsieur le directeur général des services et Monsieur le trésorier sont chargés
d'exécuter en ce qui concerne de l'exécution de la présente décision.

Fait à Limoges,

Signé électroniquement le 26/06/2025

Philippe JANICOT
Président de l'Établissement public local n°1 -
Fort-Aboyeur (CHARENTE)

Philippe JANICOT
Président de l'Établissement public local n°1 -
Fort-Aboyeur (CHARENTE)

DÉCISION

Décision concernant l'octroi d'un mandat spécial à Monsieur Philippe JANICOT

1 DOCUMENT - Publié le 26 Juin 2025



26896.pdf
(.pdf, 235,5 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**